

# Des panneaux solaires sur la déchetterie

**Depuis la fin du mois d'octobre, la commune d'Echallens produit de l'électricité. Près de 900 m<sup>2</sup> de panneaux solaires ont été posés sur les deux pans de toit de la déchetterie de La Clopette. La production espérée est de 158 MWh/an, ce qui représente la consommation électrique de 44 ménages.**

«Ce projet avait été lancé en 2010, dans le cadre des actions de notre Agenda 21, explique le municipal René Perreten. A l'époque, le coût d'installation était trop élevé. Mais en reprenant le dossier, nous avons pu trouver un accord avec la Romande Energie». Dans un souci de simplification, la commune ne fait que louer ses surfaces de toits au spécialiste pour un montant de 6600 francs par année. La durée du contrat a été fixée en fonction de la durée de vie des panneaux, soit 25 ans.

En échange, la société active dans le domaine électrique s'est occupée de toutes les démarches administratives, de la construction et du financement de la pose, soit un montant total d'environ 290'000 francs. «Cette surface est un minimum à partir duquel nous pouvons entrer en matière, explique Fabrice Calame, responsable des projets

photovoltaïques chez Romande Energie. Le coût des démarches à entreprendre ne varie en effet pas selon la surface posée. Ici, la situation, la proximité du transformateur, l'absence d'arbres autour du bâtiment et l'infrastructure existante en faisaient un site intéressant».

De son côté, René Perreten se réjouit de cette première qui en appelle d'autres: «La commune possède encore plusieurs bâtiments avec des surfaces de toit importantes, dont notamment tout le complexe des Trois-Sapins».

MS



**Fabrice Calame, Romande Energie, et René Perreten, municipal, sur le toit de la déchetterie de La Clopette avec la moitié de la surface de panneaux solaires.**